

Référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

Diplôme d'État de technicien de laboratoire médical

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
1. Réalisation de prélèvements en vue d'examen de biologie médicale, réception et traitement des échantillons de biologie médicale, d'anatomie et cytologie pathologiques, des produits biologiques à visée thérapeutique et des documents associés	C1 - Préparer et réaliser les techniques de prélèvement et de traitement des échantillons biologiques dans le respect de la réglementation, des bonnes pratiques professionnelles et des procédures du laboratoire dans un contexte de démarche qualité et en assurant la traçabilité	Les modalités d'évaluation consistent en : <ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve écrite et/ou orale et/ou une mise en situation simulée et/ou un exposé individuel ou collectif et/ou une étude de cas ; - Et l'AFGSU niveau 2 ; - Et une étude de cas et/ou une mise en situation simulée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conformité aux règles d'identitovigilance - Pertinence du choix des matériels - Conformité de la réalisation de l'acte de prélèvement aux règles de bonnes pratiques professionnelles et des procédures du laboratoire - Pertinence de l'analyse des risques - Pertinence des actions mises en œuvre dans une situation d'urgence, une situation particulière ou en cas d'incident - Conformité des opérations de conditionnement et d'acheminement des échantillons et documents associés - Pertinence du choix des circuits analytiques
	C2 - Accompagner les personnes dans une situation de prélèvement biologique en adaptant sa communication aux personnes et en prenant en compte les besoins spécifiques de personnes en situation de handicap ou de fragilité	Les modalités d'évaluation consistent en une épreuve écrite et/ou orale et/ou une mise en situation simulée.	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la prise en charge de la personne dans le cadre du prélèvement - Mode de communication adapté à la situation - Qualité de la transmission des données entre les différents professionnels de santé
2. Réalisation des analyses de biologie médicale générale	C3 - Analyser les informations et données scientifiques nécessaires à l'organisation et à la réalisation des examens de biologie médicale générale	Les modalités d'évaluation consistent en : <ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve écrite et/ou orale ; - Et une évaluation écrite et/ou orale et/ou un dossier individuel ou collectif. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée (prélèvement, examen...) - Pertinence de l'analyse des informations - Pertinence du choix de la procédure en fonction de la situation à partir d'une liste de procédures prédéfinie - Pertinence de l'organisation de l'activité
	C4 - Mettre en œuvre les techniques appliquées aux examens de biologie médicale générale et le traitement des résultats dans le respect des règles de	Les modalités d'évaluation consistent en trois épreuves écrites et/ou orales, des exercices pratiques et/ou des mises en situation simulée.	<ul style="list-style-type: none"> - Conformité de l'organisation de l'espace de travail à l'activité - Conformité de l'organisation de l'activité

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
	qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement		<ul style="list-style-type: none"> - Conformité de la préparation et de la vérification des matériels, équipements, consommables et réactifs - Conformité des tests d'étalonnage et de calibration - Conformité des tests d'étalonnage et de calibration - Conformité de la mise en œuvre des techniques - Qualité des gestes techniques mis en œuvre - Conformité des pratiques aux règles en vigueur et procédures - Conformité du pilotage du système automatisé - Conformité de l'utilisation du matériel de laboratoire
3. Réalisation des analyses de biologie médicale spécialisée, des techniques d'anatomie et cytologie pathologiques et des activités biologiques à visée thérapeutique	C5 - Mettre en œuvre les techniques appliquées aux examens de biologie médicale spécialisée, d'anatomie et de cytologie pathologiques, de préparation et de qualification des produits biologiques à visée thérapeutique dans le respect des règles qualité, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement	<p>Les modalités d'évaluation consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trois épreuves écrites et/ou orales, des exercices pratiques et/ou des mises en situation simulée ; - Et un dossier individuel ou collectif et/ou une étude de cas. 	<ul style="list-style-type: none"> - Conformité de l'organisation de l'espace de travail à l'activité - Conformité de l'organisation de l'activité - Conformité de la préparation et de la vérification des matériels, équipements, consommables et réactifs - Conformité des tests d'étalonnage et de calibration - Conformité de la mise en œuvre des techniques - Qualité des gestes techniques mis en œuvre - Conformité des pratiques aux règles en vigueur et procédures - Conformité du pilotage du système automatisé - Conformité de l'utilisation du matériel de laboratoire

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
			<ul style="list-style-type: none"> - Conformité de la préparation et de la qualification des produits biologiques à visée thérapeutique - Conformité des produits sanguins labiles délivrés - Conformité de la préparation et de la qualification des produits biologiques à visée thérapeutique
	C6 - Analyser les résultats des examens de biologie médicale spécialisée, d'anatomie et de cytologie pathologiques et des activités biologiques à visée thérapeutique	Les modalités d'évaluation consistent en une étude de cas.	<ul style="list-style-type: none"> - Exactitude dans la vérification et l'exploitation des données recueillies - Pertinence de l'analyse des résultats - Pertinence de l'expression des résultats pour validation - Conformité de l'enregistrement des données dans les logiciels dédiés
4. Gestion des équipements, matériels, consommables, réactifs, des stocks de produits biologiques à visée thérapeutique et des échantillons biologiques	C7 - Gérer les équipements, les matériels, les consommables, les réactifs, les stocks de produits biologiques à visée thérapeutique et les échantillons biologiques, dans le respect des procédures	Les modalités d'évaluation consistent en une épreuve écrite et/ou orale et/ou un dossier individuel ou collectif à partir de situations professionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> - Fiabilité et régularité des opérations d'entretien et de maintenance des équipements dans son domaine de responsabilité. - Conformité des opérations de métrologie dans son domaine de responsabilité - Conformité des opérations d'entretien et de maintenance réalisées dans son champ de responsabilité - Pertinence du traitement des dysfonctionnements - Pertinence de l'évaluation des besoins en produits, réactifs et consommables et conformité des stocks de matériels, consommables, réactifs et produits - Conformité de la gestion des stocks de produits sanguins labiles - Conformité de la gestion des bibliothèques - Conformité des sauvegardes et de l'archivage

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
5. Organisation et coordination de son activité au sein d'une équipe pluri professionnelle	C8 - Transmettre des informations et données en lien avec la personne soignée en utilisant les outils numériques, aux membres d'une équipe pluri professionnelle dans un but de coopération et de continuité de service	<p>Les modalités d'évaluation consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve écrite et/ou orale d'analyse d'une situation comportant une question éthique ou de droit ; - Et une épreuve écrite et/ou orale et/ou un dossier collectif ou individuel portant sur une problématique de santé publique ; - Et une étude de cas écrite ou orale d'une situation d'inter professionnalité et/ou une mise en situation simulée inter professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'organisation de sa propre activité dans le cadre du travail en équipe - Qualité de la coopération entre les différents professionnels de santé - Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises
6. Accueil, accompagnement et formation des personnes en formation et des nouveaux arrivants dans la structure	C9 - Accompagner les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels, dans la limite de son champ de compétences, dans le respect des personnes, en tenant compte d'éventuels besoins spécifiques de personnes en situation de handicap afin de permettre leur accueil, leur formation et le développement de compétences	<p>Les modalités d'évaluation consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un dossier préparé en groupe à partir d'une situation d'enseignement ou d'encadrement d'étudiants ; - Et une présentation écrite et/ou orale d'un projet personnel. 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'accueil des professionnels et personnes en formation - Qualité de la transmission de savoir-faire aux professionnels et personnes en formation - Qualité de l'évaluation des savoir-faire
7. Veille professionnelle, études et recherches et conduite de démarche d'amélioration des pratiques professionnelles	C10 - Analyser des données scientifiques et professionnelles afin de promouvoir des pratiques professionnelles actualisées et d'optimiser son activité	<p>Les modalités d'évaluation consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une épreuve écrite et orale progressive de la démarche de recherche mise en œuvre ; - Et une épreuve écrite et/ou orale, une étude de cas portant sur le numérique en santé ; - Et une épreuve écrite et/ou orale (anglais). 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence des données recueillies dans les publications scientifiques et professionnelles et les différentes ressources documentaires internationales au regard d'une problématique posée - Pertinence de l'analyse de la pratique professionnelle - Pertinence dans l'évaluation des besoins en développement de compétences / en formation - Qualité des documents professionnels élaborés

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
			- Pertinence de l'identification des enjeux liés à la santé numérique dans les domaines des données de santé, cyber sécurité, communication en santé, outils numériques, télésanté
8. Mise en œuvre du processus d'amélioration continue	C11 - Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue des pratiques professionnelles dans le cadre de l'accréditation ou de la certification des activités	Les modalités d'évaluation consistent en : - Un dossier individuel ou collectif et/ou une étude de cas portant sur une situation professionnelle ; - Et une épreuve des habiletés d'utilisation réalisée sur les dossiers fournis en S1 (méthodes de travail et techniques de l'information).	- Pertinence de l'analyse critique d'une situation de travail et de la démarche qualité - Qualité de la formalisation d'un document qualité (procédure, mode opératoire, ...) - Conformité des pratiques aux principes et règles de vigilance - Pertinence de l'analyse des non-conformités et les évènements indésirables